

Le notaire et l'abus de droit fiscal : mises en situation (Atelier CRIDON)

Niveau : Expert

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs

Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Reconnaître les différents types d'abus de droit fiscal
- Connaître les sanctions attachées à l'abus de droit fiscal
- Connaître la responsabilité des notaires face au risque d'abus de droit fiscal
- Identifier les opérations patrimoniales courantes à risque d'abus de droit fiscal
- Prodiguer des conseils adaptés aux clients pour garantir la sécurité fiscale des actes réalisés

Contenu :

1. L'abus de droit fiscal – Principes et sanctions

1.1. Les principes

- Abus de droit pour fictivité
- Abus de droit pour fraude à la loi
- Autres textes anti-abus : article 751 du CGI, article 774 bis du CGI, etc.

1.2. Les sanctions

- La graduation et le cumul des sanctions civiles et pénales
- La responsabilité du notaire

2. L'abus de droit – Mises en situation

2.1. En matière de droits de donation

- Acquisition de la nue-propriété d'un immeuble par une SCI suivie de la donation des parts en pleine-propriété ou en nue-propriété
- Donation en démembrement d'un compte-courant d'associé
- Apport d'un bien propre à la communauté suivi d'une donation
- Donation avant cession
- Donations en cascade
- Vente à prix minoré, etc.

2.2. En matière de droits de succession

- Renonciation à un testament / contrat d'assurance-vie pour bénéficier de la représentation
- Cantonnement de l'émolument du conjoint survivant
- Souscription d'un contrat d'assurance-vie avant décès
- Adoption simple de l'enfant du conjoint avant le décès
- Conclusion d'un Pacs avant décès
- Clause de tontine/ clause de partage inégal, etc.

2.3. En matière d'impôts directs

- Vente à soi-même
- Cession de l'usufruit temporaire
- SCI et location meublée
- SCI et déficit foncier
- Prorogation d'un bail à construction, etc.

Prérequis :

- Gestion en autonomie des dossiers et des actes
- Pratique de la gestion de patrimoine

Modalités pédagogiques :

Propos illustrés de jurisprudences récentes

Support visuel

Mise en situation

Cas pratiques avec solutions/ précautions à prendre

Modalités techniques :

Salle de formation adaptée avec tableau et/ou paperboard et vidéoprojecteur.

Un support de formation est remis au stagiaire.

Modalités d'exécution :

Formation présentielle